

porcs vivants vendus aux abatteurs français. Il en fait une synthèse objective, fiable et publique. Nous allons désormais nous appuyer sur cet indicateur indiscutable et pérenne pour comparer notre prix Cooperl complet (prix de base + plus-values techniques + plus-values qualité)», note ainsi le courrier.

FranceAgriMer réalise effectivement des cotations hebdomadaires publiques concernant le porc charcutier (entrée abattoir) mises en ligne sur le site web de FranceAgriMer et indépendantes de celles du marché au cadran de Plérin. Elles sont également reprises par le site du réseau des nouvelles des marchés (RNM).

Des cotations nationales et régionales publiques

Ces cotations sont régionales et nationales et donnent deux prix, l'un pour l'entrée abattoir en €/kg de carcasse classe E (TMP de 55 à 59 % inclus) et l'autre pour les carcasses de classe S (TMP de 60 % et plus). *« Cette cotation nationale est réalisée à partir de 5 cotations régionales pondérées par la représentativité de chaque région basée sur le tonnage annuel de porcs abattus »,* note FranceAgriMer qui ajoute : *« les cotations régionales sont réalisées à partir d'informations collectées auprès d'un panel d'abattoirs représentant au moins 40 % des abattages de la zone concernée »*. Les 5 commissions régionales sont Lyon, Lille, Nantes, Rennes et Toulouse. Le panel représente au moins 50 % des porcs abattus en France, la cotation est hebdomadaire et la synthèse de ces informations est diffusée le mardi dans l'après-midi.

En semaine 41, la cotation nationale de FranceAgriMer s'établissait à 2,08 €/kg en classe E et 2,15 €/kg en classe S.

(La même semaine, le marché au cadran de Plérin affichait 1,994 €/kg le lundi 9 octobre et 1,944 €/kg, le jeudi 12 octobre dernier sur la base TMP 56.

Abattage semaine 42